

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

L'idéalisme républicain

Nous connaissons déjà le socialisme chrétien, nous connaissons maintenant le socialisme royaliste, grâce au journal *le Soleil* et à M. Frédéric Amouretti.

La réaction a essayé de troubler les forces républicaines par l'odieuse tromperie du nationalisme. Elle s'attaque maintenant à la classe ouvrière qu'elle cherche à entraîner par des promesses alléchantes. Les fauteurs de coup d'Etat se rendent parfaitement compte que si les flonflons de Déroulède, les prières mystiques de Coppée et les grimaces fielleuses de J. Lemaitre ont produit un certain effet à Paris, elles ne causeraient que dédain en province.

M. Amouretti a donc rédigé un plan de réformes sociales, bizarre amalgame de hardiesse collectiviste, d'ignorance des doctrines et d'esprit rétrograde. Malgré tout son effort, le rédacteur a marqué son plan au coin royaliste. A maintes reprises il dénonce la hiérarchie des classes et affirme un dédain profond pour les travailleurs manuels.

Peu lui importe les intelligences et les volontés, — un bourgeois est toujours un bourgeois, et un ouvrier est toujours un ouvrier — dit-il sans détours, proclamant ainsi l'indestructibilité des barrières de classe, taxant d'infériorité un individu à cause de l'emploi qu'il occupe, emploi où il doit se renfermer, attaché à sa fonction comme l'ancien serf à sa glèbe.

M. Amouretti déclare d'ailleurs sans ambages qu'une société constituée d'après les principes socialistes, qu'il établit « ressemblerait beaucoup plus à la société actuelle ou à celle du temps de Louis Philippe, de Louis XIV, de Saint-Louis, de Hugues-Capet, de César, de Périclès, de Sésostrius ou d'Abraham qu'à celle imaginée par M. Jaurès. »

Il aurait pu citer Louis XVI, après Louis XIV et rapprocher le régime du bon plaisir, du régime des cages de fer. Croirait-on que la déclaration des droits de l'homme a plus d'un siècle !

M. Jaurès mis en cause inopinément a répondu dans la *Petite République* mais nous laisserons l'ancien professeur de philosophie de la Faculté de Toulouse disséquer l'article de M. Amouretti pour mettre simplement en relief la marque royaliste qui entache d'erreur et de mensonge social le plan publié par *le Soleil* et pour l'opposer à la conception républicaine du progrès.

M. Amouretti demande la transformation en services publics des principales entreprises actuellement existantes. L'Etat dit-il possède déjà des manufactures d'allumettes, de tabac, etc. ou des arsenaux et des chantiers de constructions navales ; il serait très possible d'étendre cette organisation aux chemins de fer, aux banques, aux mines, aux assurances, au commerce du blé, des huiles, du vin, aux raffineries de sucre, aux grandes usines métallurgiques comme celles du Creusot. L'organisation de ces grands services ne serait pas égalitaire ; elle serait analogue à l'organisation des manufactures nationales actuelles, avec des directeurs, des ingénieurs,

des comptables, des contremaîtres, des ouvriers ayant une autorité et des salaires différents.

Il réclame la municipalisation des services locaux. Les régions et les communes communaliseraient ou régionaliseraient d'autres services sur le même mode que l'Etat. Les services des eaux, de l'éclairage, du transport, deviendraient des services municipaux. De même on créerait des bazars, des épicerie, des boulangeries, des magasins de nouveautés municipaux. Rien n'y serait gratuit, bien entendu ; on paierait comme chez les particuliers ; mais il y aurait économie sur les frais généraux.

Il passe ensuite à la réforme agricole. La propriété rurale sera maintenue ; mais les petits propriétaires exploitants seront largement dégrévés, tandis qu'on augmentera les cotes des grands propriétaires. En effet, pour ces derniers, s'ils ne travaillent pas leurs terres eux-mêmes, c'est qu'ils sont riches et alors ils peuvent payer ou bien c'est qu'ils ont un autre métier ; et alors il est très juste qu'ils paient pour leurs terres, puisque le revenu qu'ils en tirent est pour eux du luxe, du superflu.

Il voit enfin la nécessité d'un impôt progressif très fort sur les héritages, la mise à la charge de la société des veuves, orphelins, vieillards ; l'établissement de milices au lieu d'armées permanentes et l'élection des fonctionnaires au suffrage universel.

Cette dernière partie est extraite du programme radical et il n'est pas besoin d'une révolution quelconque pour en obtenir la réalisation. Un peu d'énergie républicaine suffirait. Mais qu'elle sera l'amélioration apportée par l'obtention de ces réformes et le fonctionnement de la société nouvelle. M. Amouretti espère-t-il que les intelligences s'élèveront ? que les mœurs seront adoucies ? que les hommes seront rendus meilleurs par le bien être dont il parle avec complaisance et vivront dans une atmosphère de calme pratiquant la triple devise : Liberté, égalité, fraternité ? Bien au contraire, il déclare que les barrières sociales ne disparaîtront pas et cette devise il la foule aux pieds. Un médecin de l'armée ou un ingénieur des ponts et chaussées quoique fonctionnaires seront toujours des bourgeois ? Un facteur des postes au contraire, bien qu'il soit aussi un fonctionnaire, n'appartiendra pas à la bourgeoisie.

Donner au fils du peuple du travail et du pain pour ses vieux jours ; apprivoiser et museler le lion populaire, tel est le but du journaliste royaliste et M. Amouretti pourrait conclure, comme le César romain : « *Date panem et circenses.* »

Cependant, l'auteur de ce projet ose l'anoblir du nom de *démocratique*. Contre cette appellation nous avons le devoir de protester de toutes nos forces.

Combattre pour la démocratie, c'est chercher à l'élever et à l'instruire, c'est songer à ses besoins spirituels, en même temps qu'à ses besoins matériels ; c'est faire la déclaration des droits de l'homme ; c'est promulguer l'instruction publique gratuite ; c'est en un mot faire œuvre républicaine.

La royauté ne s'adresse qu'au ventre ; la

République songe en même temps à la tête et au cœur.

A. Z

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 3 Juillet 1900

M. Sembat pose au gouvernement une question au sujet des affaires de Chine. Il demande ce que pense le ministre des affaires étrangères de la situation créée par les troubles des chinois ; M. Sembat voudrait que la France reste tranquille et ne se mêle pas au conflit.

M. Delcassé dit que la France continuera de ne rien négliger pour fortifier le sentiment de solidarité internationale et humaine qui empêchera les nations de se diviser.

M. Millevoye dit qu'un grand soulèvement était prévu en Chine.

Il demande au gouvernement quelles sont les mesures qu'il compte prendre, quelles sont les forces qu'il enverra en Extrême-Orient. Le crédit du chapitre 61. est adopté.

Sur les crédits demandés par le ministre du commerce pour les postes et télégraphes, M. Sembat demande le rétablissement du crédit de 547,496 francs pour les trois douzièmes des dépenses des bureaux centraux dans la périphérie de Paris.

Cet amendement est adopté. L'ensemble du projet concernant les crédits des travaux publics est voté par 499 voix contre 24, et la séance est levée.

Séance du 4 juillet 1900

M. Brunet a la parole pour le dépôt d'une proposition, de révision de la Constitution en vue de la révision de l'organisation de la Haute Cour.

Il réclame l'urgence, qui est repoussée. M. Berry pose une question au ministre de la guerre sur les secours qui sont accordés aux militaires qui ont 14 ans de service. L'orateur se plaint que des erreurs se soient produites.

Le général André promet d'y veiller. La Chambre adopte divers projets d'intérêt local.

Elle délibère ensuite sur le projet de loi portant organisation du corps de contrôle de la marine.

M. l'amiral Rieunier demande l'ajournement. M. Gerville-Réache demande l'urgence celle-ci est adoptée.

M. l'amiral Rieunier remonte à la tribune pour indiquer les décrets créant 2 nouveaux grades d'inspecteur général et de contrôleur. MM. d'Agoult, Gerville-Réache, le ministre de la marine prennent part à la discussion. La Chambre vote 3 articles du projet.

M. Jourde pose une question au ministre de la guerre au sujet du bruit qui court sur la démission du généralissime Jamont.

M. le général André rappelle la démission du général Delanne, causé par le renvoi de 3 chefs de bureau d'état major. Le général Jamont a imité le général Delanne.

Comme c'est une protestation contre les actes du gouvernement, le général André dit qu'il a mis le général Jamont en disponibilité, et qu'il l'a remplacé par le général Brugère.

M. Krantz veut interpellé ; il remonte à la tribune et critique l'acte du gouvernement ; il envoie, dit-il, l'hommage de tout son respect au général Jamont.

M. Jourde regrette que M. Krantz fasse l'apologie de l'indiscipline, et que le général André n'ait pas pris une mesure plus sévère contre le général Jamont.

M. Bertrand déclare qu'il est contre l'indiscipline et approuve le ministre. M. Doumergue s'élève contre les actes d'indiscipline des officiers.

L'ordre du Jour Gouzy approuvant les déclarations du gouvernement est voté par 307 voix contre 258.

La séance est levée.

Sénat

Séance du 3 Juillet 1900

M. Garran de Balzan dépose une proposition de loi relative aux concessions des chemins de fer.

Le Sénat adopte le projet sur la réorganisation de la télégraphie militaire.

Le Sénat reprend la discussion du projet relatif à la prorogation du privilège de la Banque d'Algérie

Le projet de loi est adopté, et la séance est levée.

EN CHINE

Massacres à Pékin

Un télégramme de Shanghai, 3 juillet, aux journaux, dit que le courrier qui a apporté le message de sir Robert Hart, du 25 juin, rapporte que la légation anglaise était pleine de malades et de blessés et que des cadavres de toutes nationalités gisaient à l'intérieur et à l'extérieur. Les chinois disent qu'il n'y a pas un seul étranger en vie à Pékin.

Une dépêche de l'agence Dalziel, en date de Shanghai 3 juillet, dit : « Des rapports de source chinoise annoncent qu'il n'y a plus un seul Européen vivant à Pékin. On craint que les munitions étant venues à faire défaut, la légation britannique ait été prise d'assaut par les hordes de Tung-Fuh-Siang. On pense qu'un grand nombre de membres du Tsung-Li-Yamen ont péri dans le bâtiment incendié par les marins allemands. »

Les événements deviennent de plus en plus graves : On évalue à l'heure actuelle, à 3 millions, les Boxers qui ont pris les armes : le nombre augmente de plus en plus.

D'autre part, les autorités chinoises de Shanghai ont lancé une proclamation défendant aux navires de guerre étrangers d'approcher du fort ou de l'arsenal. La proclamation ajoute que les autorités chinoises déclinent toute responsabilité, quant aux conséquences qui résulteraient de la violation de cet ordre.

Au Transvaal

On télégraphie de Kruisfontein que le général Cléments a réussi à donner la main au général Paget, après une marche coupée par des combats incessants.

Les Boers se sont quelque peu retirés, en défendant toutes les positions favorables, et ils établissent actuellement leurs batteries qui sont en bon nombre, sur de nouveaux emplacements en vue de la rivière Zand, où ils sont revenus au nombre de 1.500 cavaliers.

Ils sont établis sur la droite des divisions Cléments et Paget, et ils reçoivent constamment des renforts venant de l'Est et de l'Etat d'Orange.

On télégraphie de Lourenço-Marquez, 3 juillet, que le correspondant du *Central News* a demandé au président Krüger s'il était exact qu'il eût entamé des négociations de paix.

Le président Krüger a répondu qu'il ne saurait être question de négocier, et que la guerre continuerait jusqu'au bout, tant que l'indépendance absolue des deux Républiques et l'amnistie aux Afrikanders alliés ne seraient pas garanties.

INFORMATIONS

La loi sur la presse

La commission de la presse chargée d'examiner la proposition Fabre votée par le Sénat, avait convoqué les associations de la presse

pour leur demander leur opinion. Elle a entendu M. Mézières, président de l'association des journalistes parisiens et M. Dubar, président de la presse départementale.

M. Mézières s'est prononcé pour le maintien pur et simple de la loi de 1881. M. Dubar pour le maintien avec modification en ce qui concerne les outrages au président de la République.

Le remplacement du général Delanne

Le changement du chef de l'état-major général de l'armée est décidé en principe : le général Delanne ne sera pas maintenu en effet dans son poste, en raison des incidents qu'il a provoqués, et qui ont déterminé à la Chambre l'incident dont on se souvient.

Le général Delanne sera remplacé dans le courant du mois actuel, après la fête du 14 Juillet. Il reste à terminer certaines études qui touchent à leur terme, et qu'on veut laisser achever par ceux qui les ont commencées. Ces questions intéressent particulièrement notre situation extérieure.

On sait que le chef de l'état-major général russe est actuellement à Paris, que sa présence parmi nous est motivée par des conférences qu'il devait avoir avec notre ministre de la guerre. Dès que ces conférences commencées avant les incidents, seront terminées, il sera pourvu au remplacement du général Delanne.

Le général Jamont

Voici le texte de la lettre de démission adressée par le général Jamont au ministre de la guerre.

« Monsieur le ministre,

L'instabilité du chef d'état-major de l'armée est incompatible avec la formation et la conduite des armées en campagne. Au début d'une guerre, le commandant d'un groupe d'armées a besoin d'un collaborateur ayant toute sa confiance, qui soit renseigné sur l'ennemi et qui connaisse la mobilisation pour en avoir préparé les détails.

Puisqu'à l'avenir il n'en sera plus ainsi, les difficultés déjà si grandes et si lourdes auxquelles j'avais à faire face vont s'accroître dans des proportions que je juge démesurées.

Je vous prie donc, monsieur le ministre, de me faire relever de mes fonctions et de me faire placer dans la position de disponibilité. »

La statue de Washington

Mardi matin, a eu lieu l'inauguration de la statue élevée, place d'Iéna à la mémoire de Washington.

La statue en bronze mesure 7 mètres ; le piédestal à 4 mètres de hauteur, Washington est représenté à cheval, levant son épée.

Cette statue, don des dames américaines, est due au sculpteur Daniel French et Edmond Potter.

Le général Potter, ambassadeur des Etats-Unis, M. Jonhk-Gowdy, consul général des Etats-Unis, le colonel Chaillelong, représen-

tant le comité, M. Delcassé, ont prononcé des discours.

A la mémoire de La Fayette

Hier a été inauguré, dans la cour du Carrousel, le monument élevé à La Fayette. Cette statue est offerte par les enfants des écoles américaines.

M. le Président de la République y assistait, entouré de MM. Waldeck-Rousseau, Delcassé, Leygues, Monis, Millerand, Baudin, Fallières, Deschanel.

M. Porter au nom du gouvernement américain, M. Loubet, M. Thompson, initiateur du monument, Mme Daniel Manning, au nom des filles de la Révolution américaine, l'archevêque du Minnesota, Ireland, ont prononcé des discours.

La statue de La Fayette est l'œuvre du statuaire américain Bartlett : La Fayette est représenté à cheval en costume d'officier du XVIII^e siècle. Sa main droite tend son épée dans un geste d'offrande vers l'Amérique.

La mission Foureau-Lamy

Le dernier courrier de la côte occidentale d'Afrique vient d'apporter de bonnes nouvelles de la mission Foureau-Lamy, qui est arrivée en bonne santé près de Gouffei, sur le Chari, par 12^e de latitude nord, dans les premiers jours de mars.

Les nationalistes

Le conseil municipal de Paris, sur la proposition d'un conseiller nationaliste a décidé en principe l'érection d'une statue au marquis de Morès.

Tout le monde aura sa statue : à quand celle de Guérin ?

Affaire Sipido

Devant la cour d'assises de Bruxelles, se déroule l'affaire Sipido, de ce jeune homme qui tira un coup de pistolet contre le prince de Galles.

Sipido est sur les bancs des accusés ainsi que 3 de ses complices.

Cette affaire dure depuis 3 jours.

Arrestation d'un Espion

La police de la sûreté, a arrêté à Nancy, un nommé Alfred Courbeil âgé de 28 ans demeurant rue des Etats, inculpé d'espionnage. L'odyssée de cet espion est assez curieuse. Né à Moncel, localité frontrière, s'engagea au 3^e Zouave, puis rengagea au 160^e de ligne et fut envoyé à Commercy. Il devint sergent-major et tenta de désertir.

Arrêté à Longwy, ramené à son corps, il comparut devant le conseil d'enquête qui le cassa de son grade et le renvoya comme simple soldat au fort de Gironville (Meuse). Il déserta de nouveau en compagnie de sa maîtresse Eugénie Hameide et se rendit à Metz où il resta pendant six mois. Il profita d'une amnistie pour rentrer en France et alla terminer son service au 155^e, au fort de Jouy.

Dénoncé comme ayant, pendant son séjour à Metz, vendu des documents aux Allemands,

il comparait devant un conseil de guerre, qui faute de preuves, l'acquitta, Courbeil rendu à la vie civile vint s'installer à Nancy où ces jours derniers, à la suite d'une discussion et d'une rixe avec une femme, celle-ci le dénonça et il vint d'être arrêté une fois encore; on croit qu'il a livré aux Allemands des croquis des forts de Gironville et de Jouy. On croit que Courbeil a des complices.

Courbeil, a été libéré mardi soir, aucune preuve n'étant venue justifier cette dénonciation.

Une ordonnance de non-lieu sera très probablement rendue en faveur de Courbeil. L'importance de cette affaire a été beaucoup exagérée.

Enfants victimes de l'orage

Lundi, dans l'après-midi, les deux enfants des époux Dumoulin, du hameau du Pé-du-Cap, près Cazaubon (Gers), jouaient dans le pré voisin de la maison paternelle. Vers quatre heures, brusquement, un grondement déchira l'atmosphère, et subitement les petits moissonneurs tombèrent foudroyés.

A la vue des enfants couchés sur le gazon les parents, affolés, se portèrent vers eux. Le plus jeune, un bambin de trois ans, se mourait, secoué par des convulsions provoquées, sans doute, par la commotion électrique. Il succomba quelques instants après.

La deuxième victime, garçonnnet de 11 ans, avait été terrassé par le même choc, atténué par la distance qui le séparait de son jeune frère. Il a une sérieuse brûlure à la tête. On espère le sauver.

CHRONIQUE LOCALE

Manufactures de l'Etat

Par arrêté du Directeur général en date du 15 juin 1900, les employés du service des tabacs du Lot dont les noms suivent ont été promus :

M. Bonnet, vérificateur hors classe à Castelfranc, a été élevé à la première classe ; MM. Manry, Ortalo et Leymarie, vérificateurs de 2^e classe, sont élevés hors classe ; MM. Farganel et Laurié, vérificateurs hors classe, sont élevés vérificateurs de 2^e classe.

Par arrêté du 28 Juin ; M. Thouverez, commis de culture de 5^e classe a été élevé à la 4^e.

M. Carra, commis de culture de 7^e classe, a été élevé à la 6^e.

Adjudication

L'adjudication des fournitures et pose des tabliers et garde-corps métalliques pour ouvrages d'art pour la construction de la ligne de Saint-Denis au Buisson avec embranchement sur Goudron (de Carsac à Gourdon) aura lieu le 31 juillet à l'Hôtel de la Préfecture. Le montant des travaux de l'entreprise s'élève à 40.000 francs.

Le montant du cautionnement définitif est de 1200 francs.

CAHORS

Examens de brevet simple

Voici les résultats des examens du brevet simple.

Sont définitivement reçus :

MM. Bonheure, Bonnet, Crubillé, Dubort, Lacout, Lasbugues, Lafargues, Lasoux, Maigne, Maurel, Pasquier, Pelaprat, Rougié, Viers.

Société de secours mutuel des instituteurs

Ce matin à 10 heures, la commission permanente de la Société de secours mutuels des instituteurs, assisté de quelques membres, s'est réunie à la Préfecture, à l'effet de procéder à l'élection de 4 vice-présidents. Aucun candidat n'ayant obtenu le quart des suffrages, l'élection n'a pu avoir lieu et a été renvoyée au 15 juillet.

Plantation du Tabac

Le Maire de Cahors a l'honneur d'informer ses concitoyens que l'inventaire des plantations de tabac de la commune de Cahors, commencera le lundi 16 juillet courant.

Véloce-Sport Cadurcien

Les membres du V. S. C. sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu au siège du Club (Grand Café Tivoli), le vendredi 6 juillet.

Ordre du jour :

- 1^o Derniers préparatifs pour les courses du 8 juillet.
- 2^o Distribution des cartes aux sociétaires pour les courses du 8 juillet.
- 3^o Questions diverses.

Ponts et Chaussées

Par décision ministérielle en date du 29 juin, M. Trabouyé, commis des ponts et chaussées est élevé à la 1^{re} classe de son grade ; MM. Delsahut et Despage sont élevés à la 2^e classe.

Ferme-Ecole du Montat

Un concours pour l'admission de 16 élèves à la Ferme-Ecole du Montat, aura lieu le 17 septembre.

Les parents des candidats devront, par l'intermédiaire du maire de la commune faire parvenir à la Préfecture, les demandes et les pièces exigées, avant le 10 septembre, terme de rigueur.

Ecole des Maîtres-ouvriers mineurs d'Alais (Gard).

Le Préfet du Lot fait savoir que les examens d'admissibilité des candidats à l'Ecole des maîtres-ouvriers mineurs d'Alais, auront lieu dans tout le département du Lot,

LES CHAINES D'OR

PAR M. A. FLEMING

XXI

PORTANT SA CROIX

Il y avait un déjeuner de noces ; mais le curé, l'abbé Francis, et le docteur Frank étaient les seuls invités.

Kate était assise près de son père. Grâce présidait ; maintenant Grâce était la maîtresse du château.

Kate écoutait, toujours dans la même torpeur, les conversations, le bruit des toasts, le cliquetis des porcelaines et de l'argenterie, les rires des convives.

Elle restait très calme, prenant sa part du déjeuner parce qu'elle ne pouvait faire autrement sans attirer l'attention, ne s'apercevant nullement comme elle était belle dans cette robe de soie bleue laissant voir l'ivoire de son cou et de ses bras : à quoi servirait sa beauté maintenant ?

Le capitaine et Mme Danton, devaient faire un court voyage à Toronto, mais il ne devaient pas rester absents plus de quinze jours.

Ils partaient par le train de de deux heures.

Aussi dès que le déjeuner fut terminé, Grâce se hâta d'aller changer de toilette.

Le docteur devait conduire Evelyne dans le coupé jusqu'à la station ; mais Kate refusa de les accompagner ; elle leur dit adieu à la porte et rentra dans la maison vide et silencieuse.

Un mariage, après que les mariés, honteux de leurs personnes, courent le pays à la recherche de la distraction et du plaisir, laisse une maison presque aussi triste que des funérailles.

Un silence de mort remplace le bruit et le mouvement ; ceux qui restent se retirent mélancoliquement, le cœur serré de cette perte irrémédiable.

Au château, ce sentiment de mort fut plus fort encore que partout ailleurs.

L'hiver empêchait de chercher l'oubli et la distraction au dehors ; l'absence de visiteurs, car le curé, l'abbé Francis, le docteur Danton et le Révérend Augustus Clare étaient les seuls amis de Kate, tout se réunissait pour rendre la solitude plus complète.

Elle pensait à l'année précédente, à cette même époque, lorsque Reginald, Rose, Sir Ronald, tout le monde était avec eux.

Tant de personnes alors ; si peu maintenant ; elle et Evelyne, c'était tout.

Le souvenir du passé lui revenait plus cruel que jamais.

Elle avait tant souffert que le sens de la souffrance était émoussé ; il n'y avait plus qu'une contraction douloureuse du cœur lorsqu'elle y pensait.

Le mois de décembre et l'année expirèrent

dans un grand linceul de neige.

Janvier arriva ; la première semaine s'écoula, et le maître et la maîtresse de la maison furent attendus à chaque instant.

Tard dans l'après-midi d'un jour de janvier, Kate était assise près de la fenêtre du salon ; le menton appuyé dans sa main, elle regardait les ténèbres descendre sur la campagne.

Le vent soufflait avec une telle violence au dehors et à l'intérieur qu'elle n'entendit pas un coup timide frappé à sa porte ni la porte s'ouvrir.

Ce ne fut qu'en entendant près d'elle le son d'une voix familière qu'elle sortit de sa rêverie.

— Pardon, mademoiselle.

— Ah ! c'est vous, Ogden ! Je ne vous ai pas entendu. Qu'y a-t-il ?

Ogden s'approcha et baissa la voix.

— Mademoiselle, êtes-vous allée en haut aujourd'hui ?

Kate comprit ce que signifiait cette question prudente : avait-elle vu M. Richards ?

— Non, dit-elle. effrayée ; que se passe-t-il ?

— J'ai peur, mademoiselle, qu'il ne soit pas trop bien.

— Pas très bien ! répéta Mlle Danton. Voulez-vous dire qu'il est malade, Ogden ?

— Oui, mademoiselle, je crains qu'il ne soit malade. Il était souffrant hier soir, et, ce matin, il était plus mal. Il se plaint d'un mal de tête et ne veut rien prendre. Il est resté au lit presque toute la journée.

— Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenue plutôt ? s'écria Kate, mordue par les remords

de sa négligence. J'y vais immédiatement.

Elle monta vivement dans la chambre de son frère.

Le jeune homme était couché sur le lit, tout habillé et dans une sorte de torpeur.

Lorsque Kate se pencha sur lui et lui parla, il ouvrit péniblement les yeux.

— Cher Henry, dit Kate en l'embrassant, qu'as-tu ? es-tu malade ?

Henry fit un effort pour se soulever, mais il retomba sur les oreillers.

— On dirait que ma tête va s'ouvrir et il me semble que j'ai un poids bien lourd dans chaque membre ; je crois bien que je vais avoir la fièvre.

Kate pâlit.

— Henry ! au nom du Ciel, ne t'imagines pas cela ! La fièvre a disparu du village ; elle ne reviendra pas.

Il ne répondit rien.

L'assoupissement qui le paralysait lui enlevait la force de parler.

Ses yeux se fermèrent, et, un moment après, il était plongé dans un sommeil léthargique. Kate se leva et alla dans le corridor où Ogden l'attendait.

— Il s'est endormi, dit-elle. Deshabillez-le et couchez-le, tandis que je vais lui préparer une potion ; je crains qu'il ne soit bien malade.

Elle descendit vivement dans le cabinet de son père, où se trouvait la boîte de pharmacie, et lorsqu'elle remonta, Ogden avait couché le malade, qui dormait toujours d'un sommeil lourd et pénible, les lèvres sèches et brûlantes.

(A suivre.)

du 17 au 25 juillet. Les candidats nés ou domiciliés dans les arrondissements de Figeac ou de Gourdon, devront adresser leur demande à M. le Sous-Préfet de leur arrondissement, avant le 15 juillet.

Ceux de l'arrondissement de Cahors adresseront leur demande à M. le Préfet du Lot.

Pour les pièces à produire et les conditions d'admissions, s'adresser à la Préfecture du Lot (1^{re} division).

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de juin dernier pour la boucherie.

58 bœufs pesant 34,907 kilos ; 43 vaches, dont 33 pour la troupe, pesant 17,757 kilos ; 757 moutons pesant 21,871 kilos ; 164 veaux pesant 16,729 kilos ; 13 porcs pesant 1,361 kilos ; chevaux ou mulets, 6, soit au total, 1,041 animaux de races et de qualité diverses, pesant ensemble, chevaux et mulets non compris, 92,625 kilos qui ont été livrés à la consommation.

Mouvement de la population

Voici le mouvement qui s'est opéré pendant le mois de juin dernier parmi la population de notre ville :

Naissances, 15 ; garçons, 10, filles, 5, dont une naturelle ; mort-nés, néant.

Mariages, 7 ; divorce néant.

Décès 23, dont 1 de moins d'un an ; 3 de 1 à 19 ans ; 3 de 20 à 39 ans ; 5 de 40 à 59 ans ; 11 de 60 ans et au-dessus.

Les causes de ces décès sont : phtisie pulmonaire, 4 ; congestion et hémorragie cérébrale, 3 ; maladies organiques du cœur, 4 ; péritonite puerpérale, 1 ; autres affections puerpérales, 1 ; débilité congénitale, 1 ; sénilité, 2 ; autres causes de mort, 6 ; causes restées inconnues, 1.

Dans ce nombre, se trouvent 4 décès à l'hospice, dont 2 domiciliés dans la commune et 2 hors de la commune.

Pour trinquer !

Hier soir, les nommés Girma, meunier et Galou, charretier, se trouvant au moulin de Coty voulurent se rafraîchir un brin.

Girma offrit à Galou un verre de vin blanc : et à cet effet, manière de trinquer, il remplit deux verres de... vin blanc.

Mais à peine Galou avait avalé une gorgée du liquide, qu'il poussa un grand cri de douleur.

Girma qui déjà avait le verre sur les lèvres, le rejeta vivement.

Le vin blanc n'était autre chose que... de la potasse.

M. le docteur Mendailles appelé, donna ses premiers soins aux deux imprudents, mais surtout à Galou qui a eu les intestins brûlés ; ses jours, cependant, ne sont pas en danger.

Quant à Girma, les lèvres seules ont été touchées par le liquide et les brûlures sont insignifiantes.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DU 5 ET 8 JUILLET 1900

Allegro militaire,	Strobl.
Le Pré aux Clercs, (Ouverture)	Hérold.
Pomone, (Valse)	Waldteufel.
Hérodiade, (Grande Fantaisie)	Massenet.
Marche N° 1	Schubert.

De 8 h. un quart à 9 h. et demie (*Allées Fénélon*)

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 5 juillet 1900

Naissances

Labat, Elie-Adolphe, rue Lastié, 10.

Décès

Annés, Baptiste, cultivateur, 71 ans, à l'Hospice.

Arrondissement de Cahors

MONTCUQ. — Foire du 30 juin. — Les travaux si nombreux en cette saison ont retenus bien des personnes chez elles. Néanmoins, notre foire qu'un temps magnifique a favorisée, a été assez importante. Elle était assez bien fournie.

Voici les cours pratiqués :

Bêtes à cornes, 250 paires ; 50 paires vendues seulement ; veaux 22 vendus de 75 à 80 c. le kilo ; bêtes à laine, 400 pour la boucherie, vendues à 60 c. le kilo ; porcs gras, 17, vendus à 40 fr. les 50 kilos ; porcelets, 285, baisse considérable ; oisons, 450, vendus 4,50 à 8 fr. la paire ; canetons

mûlâtres, 205, vendus 2 fr. 75 la paire ; canetons communs, 165, vendus 1 fr. 30 la paire ; volaille, 350 p. qui ont été vendues à 0 fr. 525 la livre ; poulets jeunes, 60 c. la livre ; lapins 25 c. la livre ; pigeons, vendus de 30 c. à 1 fr. la paire ; canards, 2 fr. 50 la paire ; œufs, 4,350 douzaines, vendus 50 c. la douzaine.

La halle était bien fournie : 140 hectolitres, vendus 14 fr. 45 l'hectolitre ; maïs 140 hectolitres, vendus 11 fr. 45 l'hectolitre, avoine 20 hectolitres, vendus 8 fr. 80 l'hectolitre ; prunes pour boisson, 8 quintaux, vendus 15 fr. le quintal.

CASTELNAU-MONTRATIER. — *Examen du brevet élémentaire.* — Parmi les quatorze candidats reçus au brevet élémentaire, deux, les jeunes Lafargue et Bonnet, appartiennent à notre école laïque. Nous sommes heureux de féliciter les élèves et les maîtres.

CÈNEVIÈRES. — On nous écrit : Lundi soir vers neuf heures un orage s'est déchaîné sur notre région et une pluie de grêle a ravagé en partie les vignobles du Causse, mais il n'a pas porté une grande atteinte dans la plaine car les tabacs (à peu près la seule récolte) étant tardifs cette année n'ont pas eu à souffrir.

ST-MARTIN-LABOUVAL. — L'orage qui s'est déchaîné dans notre région lundi soir a porté atteinte à nos vignobles ainsi qu'aux tabacs adventifs.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — *Concours.* — Un concours public de pouliches de deux et trois ans et de poulinières, aura lieu à Figeac le mercredi 18 juillet prochain, à sept heures du matin. Le montant des primes est de 1,550 francs.

— *Orage.* — Lundi soir, vers huit heures, après une journée accablante, un orage accompagné d'éclairs et de coups de tonnerre, a éclaté sur Figeac et les environs. La pluie abondante qui est tombée ensuite a fait le plus grand bien et a mis fin à la sécheresse qui faisait le désespoir de nos jardiniers et de nos agriculteurs. Le temps est lourd et un nouvel orage est à craindre.

— *Distinction honorifique.* — M. le Sous-Préfet vient de remettre à M. Jean Marius, contre-maître à l'Usine à gaz, une médaille d'honneur de 2^e classe et un diplôme pour sa belle conduite lors de l'incendie de cette même usine.

— *Accident.* — Dimanche soir, vers cinq heures, M. Estagné, facteur rural n° 7, descendait à bicyclette la route de Lamadeleine à Figeac, lorsque, arrivé au lieu dit les Combes, sa machine se rompit, et il fut violemment projeté sur la chaussée. Malgré les blessures qu'il s'est faites à la jambe droite et les souffrances qu'il éprouvait, il a eu l'énergie de regagner son domicile sans le secours de personne.

— *Etat civil du mois de juin.* — *Naissances.* — Jean-Antoine-Louis Orlliac ; Cyprien-Jean-Baptiste Caumont ; Henri-Louis Orval ; Maurice-Louis-Marie-Gabriel Trischler ; René-Marius-Marcel Cruzat ; Marius-Remy Thomas ; Amélie-Marguerite Vaysse ; Lucie Bouscarrel ; Valentine-Louise Marmiesse ; Léopold-Maurice Roques.

Mariages : Albert-Pierre-Jean Pascal, ouvrier mineur, et Berthe-Françoise Couffignal, s. p. ; Adrien Soulié, métayer à Loupiac (Aveyron), et Eugénie Marty, domestique à Figeac ; Henri Delfau, journalier, et Germaine Galand, journalière ; Raymond Corses, cultivateur, et Marie-Rosa Fréjaville, domestique.

Décès : Elisabeth Saleille, cultivatrice, 63 ans, hospice ; Antoine Vaisse, journalier, 65 ans, hospice ; Louis Blanc 1 an, place de la miséricorde ; Caroline Godart, 76 ans, religieuse de l'ordre de la Sainte-Famille, rue Maleville ; Françoise Cayrouse, s. p., 77 ans, rue de Colomb ; Pierre Asfaux, journalier, 42 ans, rue Bonhore ; Jules-Ambroise-Léopold Fourgous, ancien avoué, 85 ans, rue du Pin ; Mathilde-Lucie Gros, s. p. 63 ans, avenue Gambetta ; Jean-Pierre Filhol, cultivateur, 76 ans, à Bonnes ; François Costes, marchand de poterie, 65 ans, quartier Saint-Thomas-le-Bas ; Marius Antraygues, 3 mois, rue du Pin ; Jean-Pierre-Joseph Lapergue, fabricant de chaises, 59 ans, rue Cairale ; Hippolyte Lascroux, cultivateur, 71 ans, rue de Colomb ; Joseph-Henri Massayou, tourneur, 78 ans, hospice.

LIVERNON. — *Certificat d'études.* — Voici les résultats du certificat d'études primaires de notre canton, en ce qui concerne les garçons, 18 candidats étaient inscrits, 15 ont été définitivement reçus : Assier, 2 élèves reçus : Boussac, 4 ; Cambes, 1 ; Corn, 3 ; Durbans, 2 ; Reilhac, 1 ; Reyrevignes, 1 ; Quissac, 1.

Le jour où a eu lieu l'examen, les instituteurs du canton, réunis hors séance, voulant témoigner leur reconnaissance et leur gratitude à M. Maurice Faure, rapporteur du budget de l'instruction publique, ont décidé à l'unanimité d'ouvrir une souscription dont le produit sera destiné à lui offrir un objet d'art.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — *Foire.* — La foire de samedi 30 juin, quoique favorisée par un très beau temps, n'a pas été fort belle ; malgré tout, les divers marchés étaient assez bien approvisionnés, mais les transactions ont été lentes ; cela tient à ce que nos braves paysans sont occupés aux moissons, aux sarclages des maïs et pommes de terre, et à la levée des foins il faut espérer que la foire prochaine du 22 juillet sera meilleure pour le commerce.

Tribunal correctionnel du 5 juillet. — Le nommé Eugène-Marie Flatrès, âgé de trente-deux ans, chanteur ambulaut, né à Brest, sans domicile fixe, inculpé d'outrages à la gendarmerie a été condamné à trois mois de prison ; ce triste personnage avait déjà subi dix-huit condamnations.

Le nommé Auguste-Jules Maitrejean, âgé de 37 ans, voyageur de commerce, né à Paris, sans domicile ni résidence connus, inculpé d'abus de confiance a été condamné par défaut à quatre mois de prison, 25 fr. d'amende et aux frais.

Les nommés Elie Rouquié âgé de 30 ans, propriétaire à Laviole, commune de Dégagnac, et Antoine Périé, âgé de 42 ans, propriétaire aux Fourcaries commune de Dégagnac, inculpés de chasse en temps prohibé, ont été condamnés à 50 fr. d'amende chacun et aux dépens.

VAYRAC. — Dimanche 1^{er} juillet a eu lieu la réunion trimestrielle de la Société de Secours mutuels. A l'issue de cette réunion les membres du bureau étant assemblés, M. Vialard, directeur de l'école laïque a fait la proposition suivante qui a été adoptée à l'unanimité : chaque membre de la Société donnera, tous les trimestres, la somme de 0 fr. 10 en plus de son versement. Cette somme servira à acheter tous les mois un tube de serum anti-diphthérique (guérison du croup des enfants de l'angine diphthérique pour les adultes).

La Société aura toujours, de cette façon, du serum frais.

1^o Le tube sera fourni gratuitement aux membres de la Société et aux enfants de ces membres.

2^o Il sera à la disposition de toute la population de Vayrac. Dans ce cas on paiera le tube au prix de facture.

3^o Il sera cédé à toutes les personnes du canton de Vayrac ou d'ailleurs aux mêmes conditions du paragraphe 2.

Le tube employé sera immédiatement remplacé.

S'adresser en cas de besoin, à M. Vialard, directeur de l'Ecole le bureau l'ayant désigné pour s'occuper de cette question.

Pour le Président : *Le Secrétaire*
LAVAL
Vice-Président GARRIGUES

SOULOMÈS. — *Orage.* — La journée de lundi 2 juillet fut très belle et surtout très chaude.

Mais le soir vers 8 heures le temps se couvrit subitement, un vent très fort souffla.

Par moments de violents coups de tonnerre se firent entendre, puis l'orage éclata.

Toute la nuit, le temps fut épouvantable ; heureusement, il n'est pas tombé de grêle.

Mardi, il a plu la matinée ; mais cette pluie n'a pu que faire beaucoup de bien aux labours et aux récoltes qui subissaient depuis quelque temps une trop forte sécheresse.

BULLETIN FINANCIER

La bourse est aujourd'hui très mal impressionnée par les nouvelles qui parviennent de Chine. Des ventes assez nombreuses et quelques unes assez importantes au lourdement pesé sur la tenue des cours.

Nos rentes ont baissé : le 3 0/0 de 35 centimes à 99,77 ; le 3 1/2 0/0 de 37 centimes à 102 et l'Amortissable de 25 centimes à 98,85.

La Banque de France reste à 4000.

Le Comptoir National d'Escompte cote 600.

Le Crédit Foncier à 675, le Crédit Lyonnais à 1032 et la Société Générale à 605.

Nos Chemins ont très sensiblement baissé.

Le Lyon recule à 1815 ; le Midi à 1317 ; le Nord à 2375 et l'Orléans à 1720.

Le Suez a baissé de 30 fr. à 35,20.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure clôture à 72,15, l'Italien à 93,90 a baissé de 60 centimes, le Portugais cote 23,85, le Russe 3 0/0 1891 85,25, le Turc D vaut 22,80 et la Banque Ottomane 541. En Banque l'action de la C^e du Zambèze se traite à 40 francs.



CONSULTATION GRATUITE

Que ceux qui souffrent d'une maladie quelconque n'hésitent pas à demander une consultation gratuite au Directeur de la **Médecine Nouvelle**, l'établissement médical le plus considérable de France (17^e année). La **Médecine Nouvelle** supprime les drogues qui abiment l'estomac et par les **traitements vitalistes externes**, elle guérit radicalement la neurasthénie, la paralysie, le rhumatisme, la goutte, l'asthme, la bronchite chronique, le diabète, les maladies de l'estomac, du foie, des reins, de la peau, les tumeurs, les cancers, la surdité, etc. Le journal la **Médecine Nouvelle Illustrée** est envoyé gratuitement pendant deux mois. Adresser les demandes de journaux et de consultations à l'**Hôtel de la Médecine Nouvelle**, 19, rue de Lisbonne, Paris.

LES VARICES

L'Elixir de Virginie guérit les Varices quand elles sont récentes ; il les améliore et les rend inoffensives quand elles sont invétérées. Il supprime la faiblesse des jambes, la pesanteur, l'engourdissement, les douleurs, les enflures. Il prévient les ulcères variqueux ou les guérit et empêche leurs récurrences fréquentes. Traitement facile et peu coûteux. Le flacon, 4 fr. 50, franco. Paris, 2, rue de la Tacherie. Envoi gratuit de la brochure explicative.

ANÉMIE EN 20 JOURS ELIXIR S. VINCENT DE PAUL
GUÉRISON RADICALE par l'usage de l'ELIXIR S. VINCENT DE PAUL
Renseignements chez les **SCŒURS CHARITÉ**, 105, Rue Saint-Dominique, Paris. — Brochure franco.

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infaillible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium** ; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthraxose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**
A CAHORS s'adresser à M. DESPRÈS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

SOUS DEUX DRAPEAUX

PAR OUIDA

DEUXIÈME PARTIE

X

LA PETITE REINE

Il ne savait que croire, que faire, qui accuser, ni comment éclaircir ce ténébreux mystère d'iniquité; mais il comprenait, avec une répulsion douloureuse qui le rendait presque fou, que son ami n'agissait pas dans cette affaire comme il aurait agi lui-même; comme des hommes sûrs de leur innocence et d'un honneur à l'abri de tout soupçon eussent agi sous le coup d'une pareille accusation.

Cecil ne se ressemblait plus; son attitude n'avait nul rapport avec aucun des actes ou des paroles de sa vie, elle ne répondait plus aux pensées de l'attente intrépide du Séraphin quand il avait considéré la venue de l'accusé comme le signal certain et immédiat de la dé faite, de la condamnation, et du châtement du fauteur d'accusation.

— Persistez-vous toujours à nier votre culpabilité en présence de ce billet, monsieur Cecil? — demanda Ezra Baroni d'une voix douce et courtoise.

— Je persiste. Je n'ai jamais écrit ni l'une

ni l'autre de ces signatures; je n'ai jamais vu ce papier avant ce soir.

Cette réponse était faite d'une voix ferme; un éclair de mépris s'alluma de nouveau dans ses yeux fatigués, et son regard rencontra avec calme et sans se baisser les regards attachés sur lui, mais les nerfs de ses lèvres tremblaient, son visage était hagard comme après une nuit de jeu fiévreuse; son front était couvert d'une sueur froide... ce n'était pas là le visage d'un homme complètement innocent, entièrement ignorant du crime... souvent même l'innocence peut se trahir inconsciemment dans ce qui ressemble une condamnation de soi-même.

— Et, cependant, vous persistez également à refuser de nous expliquer l'emploi de votre temps dans les premières heures de la soirée du 15? C'est malheureux!

— Oui, je persiste; mais dans l'explication que vous donnez de mon silence, vous mentez! Il y avait une fermeté aussi inflexible que l'acier dans cette courte phrase.

Sans rien en laisser voir, Baroni eut un instant d'hésitation; il pâlit devant l'homme qu'il accusait, une terreur folle s'empara de lui, plus profondément, avec plus de force que la violence et l'emportement de la fureur du Séraphin ne l'avaient troublé.

Il comprit alors seulement pourquoi Ben Davis nourrissait une si mortelle haine contre la force latente qui sommeillait sous la langue du quiétiste et la nonchalance de « ce sacré dandy de la Garde ».

Néanmoins ce qu'il éprouvait ne se trahit

pas par le plus léger signe.

Naturellement vous niez! — dit-il avec un geste poli de la main. — Très bien; vous n'êtes pas forcé de vous accuser vous-même. Je désire sincèrement que nous ne soyons pas nous-mêmes obligés de vous incriminer.

La voix sonore du Séraphin l'interrompit; il se tenait près de là, frémissant, hors de lui, en proie à la rage et à la douleur.

— M. Baroni! — dit-il avec chaleur, la violence exaspérée de sa colère et son ahurissement éloigna de lui tout souvenir de loi, — vous avez entendu une fois pour toutes, sa signature et votre document son niés tous les deux par M. Cecil. Votre document est une calomnie et une manœuvre comme votre accusation; il est faux et vous êtes un escroc. Il n'y a dans tout cela qu'une odieuse calomnie et vous êtes un misérable; vous avez imaginé cette infamie pour nous extorquer de l'argent; mais vous n'obtiendrez pas un souverain par ce moyen-là. Si l'accusation que vous osez porter est vraie, c'est moi seul qu'elle doit concerner, puisque c'est mon nom qui en est cause. Si elle est vraie... s'il était possible qu'elle fût vraie... je défendrais qu'il fût fait aucune démarche à ce sujet; je voudrais que tout fût terminé là, une fois pour toutes. Et il en sera ainsi, de par Dieu!

Il savait à peine ce qu'il disait; cependant ce qu'il venait de dire, comme pour braver les arrêts de la loi ou des circonstances avait été dit avec un air si noble, un courroux si loyal, que Baroni lui-même en fut étonné et ému au moment où il l'entendit.

— On dit que ces beaux messieurs-là se battent comme des lions lorsqu'ils sont excités, — pensa-t-il, — je le crois volontiers. Milord, — ajouta-t-il, d'un ton doucereux, — vous m'avez accablé de beaucoup d'épithètes et menacé de plus d'une façon depuis que je suis entré dans cette chambre; ce n'est pas agir très sagement avec un homme qui connaît la loi. Cependant, je veux bien faire la part de votre émotion. Quant au reste de votre discours, vous me permettez de dire que son extravagance n'a d'égale que la légèreté de vos déductions et votre ignorance absolue de toute jurisprudence! Si vous étiez seul compris dans l'affaire et que vous seul eussiez découvert la fraude, vous pourriez poursuivre ou non à votre gré; mais c'est nous qui sommes les victimes de cette indécence, c'est notre argent qu'on a obtenu par ce faux et, en conséquence, nous allons commencer les poursuites.

— Les poursuites!...

Ce mot fut répété avec une véritable angoisse par son interlocuteur; il n'y avait songé, au pis-aller, que comme une question à traiter entre lui et Cecil.

L'accusé ne fit pas un signe; la rigidité et le sang-froid qu'il avait manifesté de prime abord ne l'abandonnèrent pas; mais à l'exclamation du Séraphin l'expression de désolation et de tristesse qui avait déjà brillé dans ses yeux y reparut de nouveau.

Il tenait son camarade en loyale et haute estime.

(A suivre.)

Bibliographie

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du n° 27 (7 Juillet 1900).

1° L'Omo (voyage d'exploration dans les pays des Somalis et l'Hétiopie méridionale), résumé et adopté de l'Italien, par M. H. de Mathoisieux.

2° A travers le monde: L'Orphelinat de Cérifroid, par Jacques Porcher.

3° L'Expansion coloniale: Konakry. — Son port. — Le chemin de fer. — La grotte de Rotoma.

Pékin. — Les Trains d'Ambulance au Transvaal. — Les Dépenses de la Politique Coloniale Allemande. — Propagation de la peste bubonique en Europe par la Russie.

4° Livres et Cartes.

5° L'armée autour du monde: France: Armées coloniales autonomes. — Allemagne: Les nouvelles formations de l'artillerie allemande. — Autriche: Un nouveau casque.

Abonnements: France, un an, 26 fr. Six mois, 14 fr. Union Postale, un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et C^{ie}, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1440^e livraison (7 Juillet 1900).

Toute Soule, par Charlotte Chabrier-Rieder. — L'Exposition universelle de 1900: Le Tour du Monde; Les Palais des Nations Etrangères: Belgique, Luxembourg, Norvège, Finlande, par Th. Lally. — Les Colonies Françaises: Le Sénégal, par Louis Rousselet. — Un ancêtre de Gravoche, par Arthur Dourliac. — Lettres du régiment, par Louis d'Or.

Abonnements: France, un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale, un an, 22 fr. Six mois, 11 fr.

Le numéro: 40 centimes.

Hachette et C^{ie}, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

SAINT-NICOLAS. — 21^e année. — Sommaire du n° 31 — du 6 Juillet 1900.

Pierrot-Robinson (Tante Nicole). — Petit Marsouin (Capitaine Danrit). — La nuit blanche d'un ours brun (Guydo). — Dodo, l'enfant de l' (Fanny Bargés). — Miss Porc-Epic (Eud. Dupuis). — Saint-Nicolas à l'Exposition. — Boîte aux Lettres. — Tirelire aux Devinettes.

Illustrations de Jean Geoffroy, Paul de Sémant. — Guydo. — A. Birch Georges Conrad, etc.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande par lettre affranchie.

Bureaux à la Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires.

Abonnements: Paris et départements: six mois, 10 fr. Un an, 18 fr.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 5 Juillet 1900.

V^o Nacla: Chronique. — Léopold Sabot: Colin Maillard. — P. Vigné d'Octon: Le Pont d'Amour (suite). — Pierre Sales: Fille de Prince (suite). — Capitaine Danrit: L'invasion noire (suite). — Comte Léon Tolstoï: Résurrection (suite). — Pierre Maël: Reine-Marguerite (suite.) V^o Nacla: Dictionnaire des 36,000 recettes (suite).

Lectures pour Tous

Au moment où le général Gallieni vient de rejoindre son poste, à Madagascar, les Lectures pour Tous consacrent un article d'une actualité saisissante à cette colonie que nos soldats ont su mettre en valeur en si peu de temps.

A côté de cette étude, on lira avec plaisir et profit les récits poignants et dramatiques, les articles si vivants et si pittoresques qui se trouvent réunis dans la revue populaire que publie la Librairie Hachette et C^{ie}. Son succès universel, elle le doit, non moins qu'à la variété de son texte, à l'attrait de ses merveilleuses et captivantes Illustrations.

Voici le sommaire du n° de Juillet: La Lutte contre le feu; Les Reines de mai; Les Centaures de l'Ouest; Les plaines du Far-West aux abattoirs de Chicago; La dernière farce de Roumiguère, nouvelle; Au temps des cerises, bluette pour piano; Un mobilier de salon pour 85 fr.; Une Invention de la Sensiblerie; Hommage aux Caniches et aux Perroquets; Une Ile conquise à la Civilisation; L'Œuvre du général Gallieni à Madagascar; Épousailles devant l'ennemi, nouvelle; La pauvreté secourant la Misère; Pour le Malheur, malgré l'amour, roman.

Abonnements. Un an: Paris, 6 fr. Départements, 7 fr. Etranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900 MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE QUI AURA LIEU A PARIS EN JUILLET PROCHAIN

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle Nouvelle installation du matériel suivant les grands progrès du jour CÉLÉRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS PAR TOUS PROCÉDÉS

BELLE POSITION

Avec cinq cents francs. Monopole de la vente d'un café breveté dans chaque canton. Ecrire à Ancette-Brel, fabricant à Montpellier.

GUERISON
Certaine et Radicale de toutes les **AFFÉCTIONS de la PEAU**
Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.
Même des Plaies Ulcérées, ulcères dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, 10, rue de Valenciennes, Paris.
Major des Hôpitaux M^o 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

Compagnie d'Orléans

A l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, un train de plaisir pour Paris partira de Toulouse le samedi 7 juillet à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre: Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Naussac, Cahors, Saint-Géry et Cazouls.

Au retour, le départ de Paris aura lieu au gré du voyageur le jeudi 12 juillet ou le lundi 16 juillet à 2 h. 40 du soir.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR

(Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguérie et des stations intermédiaires comprise entre ces divers points, à Paris: 2^e classe 45 francs, 3^e classe 31 francs.

De Najac, Naussac et des stations intermédiaires, de Cabessut, La Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazouls et des stations intermédiaires, à Paris: 2^e classe 41 francs, 3^e classe 29 francs.

La compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délivré et au plus tard le 6 juillet à 6 heures du soir.

En vue de donner aux voyageurs des régions desservies par son réseau de nouvelles facilités pour visiter l'Exposition Universelle, la compagnie se propose de faire délivrer, à partir du 1^{er} juillet et jusqu'au 5 octobre prochain, aux conditions du tarif spécial G. V. N° 2 bis, les billets aller et retour de famille dont la délivrance pour Paris est prévue par ce tarif.

Toutefois pour les parcours supérieurs à 200 kilomètres (le parcours exprimé étant la demi-somme du parcours aller et retour), le taux de réduction sur les prix du tarif général applicable aux parcours aller et retour sera fixé, par personne, ainsi qu'il suit:

TAUX DE RÉDUCTION PAR PERSONNE:

Parcours de 201 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 450 kilomètres pour 3 et 4 25 0/0, et pour 5 30 0/0 et pour 6 personnes 35 0/0.

Parcours de 451 kil. ou en payant pour cette distance et jusqu'à 550 kilomètres pour 3, 4, 5 30 0/0 et pour 6 personnes 35 0/0.

Parcours de 551 kil. ou en payant pour cette distance et parcours au delà 551 kilomètres pour 3, 4, 5 et 6 personnes 35 0/0.

Au dessus de 6 personnes, la réduction sera de 50 0/0 pour chaque personne en plus des six premières.

A partir du 1^{er} juillet 1900, une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au tarif général sera accordée aux ouvriers agricoles se rendant, pour les travaux de la moisson, d'une gare quelconque de son réseau à une gare quelconque des sections ci-après: Juvisy à Orléans, Brétigny à Tours, Auneau à Etampes, Orléans à Tours, Orléans à Châteauroux, Orléans à Malesherbes, Orléans à Montargis, Orléans à Gien, Tours à Vierzon, Tours à Châteauroux, Vierzon à Saincaize.

Cette réduction est subordonnée à la condition que les ouvriers agricoles effectueront sur le réseau de la compagnie un parcours de 100 kilomètres, au minimum (soit 200 kilomètres aller et retour compris), ou paieront pour cette distance. Elle sera appliquée, pour l'aller, du 1^{er} Juillet au 1^{er} Septembre; le retour devra s'effectuer dans un délai minimum de quinze jours et maximum de deux mois.

BAINS DE MER DE L'OCEAN

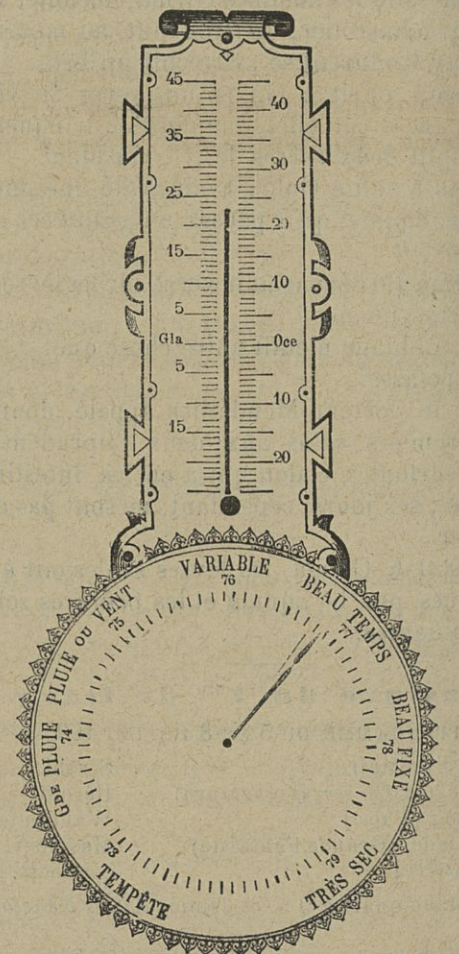
BILLETS D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

VALIDES PENDANT 33 JOURS

Pendant la saison des Bains de mer, du

samedi, veille de la Fête des Rameaux, au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des Billets Aller et Retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après:

Saint-Nazaire, Pornichet, (Sainte-Marguerite), Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Le Palais-Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau (Beg-Meil, Fouesnant), Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Chateaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour: 12,5
Id. maxima de la veille: 21,5
Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres: 3.

LE JOURNAL DU LOT EST EN VENTE à Cahors

- Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place d'Armes.
- M^{me} CASTELBOUX, buraliste, boulevard Gambette.
- Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de journaux, à côté de la Mairie.
- Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la Mairie.
- M. MAURY, marchand de journaux, 16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant: A. COUSSLANT.